

S & W ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 65, rue La Boétie - 75008 PARIS
RCS PARIS 414 818 930

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 DECEMBRE 2025

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 500 000 euros et divisé en 25 000 actions de 20 euros de nominal chacune, d'une somme de 325 000 euros pour le porter à 825 000 euros, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur :

- la prime d'apport figurant au passif du dernier bilan approuvé par la présente assemblée soit la somme de 319 965,31 euros
- le compte Autre réserve pour un montant de 5 034,69 euros

Cette augmentation de capital est réalisée par l'élévation de la valeur nominale des 25 000 actions existantes de 20 euros à 33 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 - APPORTS

Il est ajouté l'alinéa suivant :

"Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 8 décembre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 325 000 euros par incorporation de la prime d'apport et de réserves."

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à huit cent vingt-cinq mille euros (825 000) euros.

Il est divisé en 25 000 actions de 33 euros chacune, de même catégorie."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

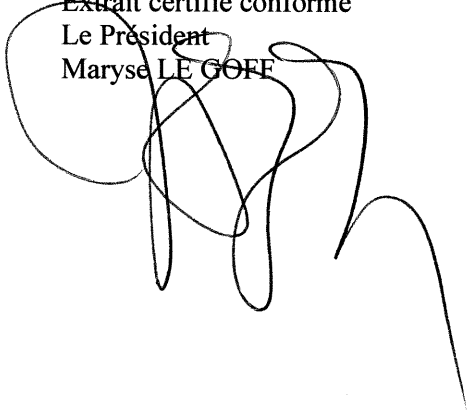


SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Extrait certifié conforme
Le Président
Maryse LE GOFF

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name 'Maryse LE GOFF'.